



DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION



RESPECT
FAIR PLAY
TOLÉRANCE
SOLIDARITÉ

FEUILLE DE ROUTE - OBLIGATION DES CLUBS

DES CATEGORIES U15 A SENIORS (Seniors Vétérans) (Masculin et Féminin)

A AFFICHER DEVANT LES VESTIAIRES ET AU SIEGE DU CLUB

RAPPEL DES REGLES



- La tenue vestimentaire des joueurs(ses) doit être réglementaire (Loi 4 Règles du Football et Art. 23 Statuts/Règlements Généraux Annuaire du District), et admettre le port des collants entre le 01/11 et le 29/02 en cas de grand froid et sous réserve de l'accord exprès de l'arbitre (Extrait PV Conseil Ligue du 30/11/2024).



- Code du Sport - Art. L332-3 à L332-15 : il est formellement interdit de consommer de l'alcool, de fumer ou vapoter sur les bancs de touche ainsi que de détenir des bouteilles en verre ou des béquilles.

Affichage obligatoire de la liste des objets interdits

signal-sports@sports.gouv.fr



- Porter à la connaissance de vos licenciés l'affiche du Ministère des Sports : « Signal-sports »

(à positionner sur un lieu visible de tous)



AVANT DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE



- Présence des responsables du club recevant (ex. Responsable Sécurité, Président, Dirigeants,...) :

- 1 H 30 avant le coup d'envoi en SENIORS D1 et en Coupe de Lyon et du Rhône
- 1 H avant le coup d'envoi en CHAMPIONNAT dans les autres divisions et catégories



- 30 minutes avant le coup d'envoi, mise à disposition pour l'arbitre ou le délégué officiel des éléments suivants :

- ballon du match, un maillot joueur et du gardien de chaque équipe,
- FMI (ou feuille de match papier si dysfonctionnement)
- drapeaux de touche par le club recevant



- Avant prise de possession du vestiaire, un état des lieux devra être établi par les dirigeants des deux clubs (document à disposition sur le site du District)



- La zone technique doit être tracée conformément aux dispositions de notre règlement.



- 3 personnes max. mentionnées sur FMI, hors joueurs(ses) remplaçant(e)s, peuvent s'asseoir sur le banc de touche (ex. éducateur, dirigeant et dirigeant-soigneur). Le Président du club peut se rajouter en se signalant avant le match à l'arbitre et au délégué officiel.



- Seules les personnes inscrites sur la feuille de match et le Président du club peuvent circuler dans les vestiaires.



- Lorsque le Président du club visiteur se déplace, il est conseillé qu'il se fasse connaître aux dirigeants de l'équipe visitée ainsi qu'à l'arbitre et au délégué officiel.



- Le protocole avant le coup d'envoi est obligatoire en D1 et vivement conseillé dans les autres catégories et niveaux.



PENDANT DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE



- Tout le monde doit être assis sur le banc. L'éducateur peut se lever, donner ses consignes et se rasseoir dès que les consignes ont été communiquées. En aucun cas, une personne ne peut rester debout tout au long de la rencontre à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone technique.



- Les 2 personnes chargées de la Sécurité doivent se situer de part et d'autre du terrain durant toute la rencontre et **doivent être identifiées par une chasuble** (sous peine d'amende si manquement). L'une des 2 personnes doit être présente entre les 2 bancs de touche.



- Il est formellement interdit aux spectateurs de se placer derrière les bancs de touche, ce, sur la longueur totale plus de 3 mètres en amont et en aval (barrières de protection).



- Des délégués de terrain avec chasuble sont obligatoires sur les rencontres (Masculin et Féminin) de la façon suivante :

- Seniors/U20/U18 Féminines : 2 délégués obligatoires
- U17/U15 : 1 délégué obligatoire
- Foot à 8 Féminin : 1 délégué obligatoire
- Vétérans : 1 délégué obligatoire



- Lorsqu'il y a un délégué officiel du DLR, celui-ci doit être placé entre les deux bancs de touche aux côtés de la personne en charge de la Sécurité (guérite prévue à cet effet).



- A la mi-temps et à la fin de la rencontre, la personne chargée de la sécurité située entre les deux bancs doit accompagner le ou les arbitres jusqu'au vestiaire.



APRES DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE



- L'équipe LOCALE (toute catégorie) doit se rendre dans le rond central et attendre avec l'arbitre accompagné des 2 capitaines que l'équipe visiteuse ait quitté la surface de jeu. Dès que les visiteurs sont entrés dans leur vestiaire, l'équipe visitée peut quitter le rond central pour rentrer au vestiaire, accompagnée de l'arbitre et des 2 capitaines. Peut également s'appliquer à la mi-temps si l'arbitre ou le délégué le juge nécessaire. Possibilité d'inverser le protocole uniquement sur demande des officiels.



- La collation offerte, même si elle n'est pas obligatoire, reste un geste de savoir vivre et de FAIR PLAY indiscutable.



- Les deux équipes doivent impérativement vérifier et valider la tablette en fin de rencontre avec l'arbitre.



- Une personne chargée de la sécurité doit rester dans le couloir (vestiaires), jusqu'au départ des équipes après avoir fait l'état des lieux des vestiaires.



- Une personne chargée de la sécurité également accompagner l'équipe visiteuse et les arbitres jusqu'au PARKING du stade.

LE RESPECT DES RÈGLES = LA SÉCURITÉ DE TOUS ET LA RÉUSSITE SUR NOS TERRAINS



Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions disciplinaires et financières.



Cette liste n'est pas exhaustive, vous pouvez l'améliorer. Ce ne sera qu'un plus pour éviter les incidents.



Retrouver toutes les informations et documents officiels sur le site du District de Lyon et du Rhône de Football

Mise à jour le
29/05/2026